

1947

# Political Address for Mayoral Candidacy

Louis-Philippe Gagné

Follow this and additional works at: <http://digitalcommons.usm.maine.edu/fac-lpg-speeches-1947>

---

## Recommended Citation

Please cite as: Louis-Philippe Gagné Papers, Franco-American Collection, University of Southern Maine.

This Speech is brought to you for free and open access by the Speeches at USM Digital Commons. It has been accepted for inclusion in Speeches 1947 by an authorized administrator of USM Digital Commons. For more information, please contact [jessica.c.hovey@maine.edu](mailto:jessica.c.hovey@maine.edu).

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS--

1947

JE VOUS REMERCIE D'AVANCE POUR LA BONNE INDULGENCE QUE VOUS M'ACCORDEREZ A  
ECOUTER MON PREMIER DISCOURS POLITIQUE A LA RADIO. ~~J'ESSAIERAI D'EMPLOYER DE  
MON MIEUX LES CINQ MINUTES QUI ME SONT ALLOUEES~~

C'EST COMME CANDIDAT A LA MAIRIE QUE JE M'ADRESSE A VOUS. JE SUIS CANDIDAT  
DE MOI-MEME. JE N'AI PAS ETE CONSCRIT, NI "DEAFTE", POUR ME SERVIR DU TERME  
BIEN CONNU. JE SUIS CANDIDAT PARCE QUE J'EN AI PLEINEMENT LE DROIT, COMME  
CITOYEN DES ETATS-UNIS ET PARCE QUE JE ME CROIS QUALIFIE, COMME MEMBRE DU  
COMITE DE LA CHARTE MUNICIPALE, POUR SERVIR MES CONCITOYENS COMME MAIRE.  
JE ME RENDS PARFAITEMENT COMPTE DE LA LOURDE RESPONSABILITE QUE COMPORTE  
L'HONNEUR D'ETRE LE PREMIER MAGISTRAT DE LA VILIE, ET JE SUIS PRET A FAIRE  
FACE A CETTE RESPONSABILITE.

J'ESPERE QU'ON NE M'ACCUSERA PAS D'AVOIR ETE TROP AMBITIEUX EN ME PRESENTANT  
A LA MAIRIE. J'AI SUIVI ACTIVEMENT LES MOUVEMENTS POLITIQUES LOCAUX DEPUIS  
VINGT-QUATRE ANS ET MA SEULE PREOCCUPATION JUSQU'ICI A ETE D'AIDER A LA  
PLUPART DES CANDIDATS, Y COMPRIS MON ADVERSAIRE D'AUJOURD'HUI. ~~XXXXX~~ JE N'AI  
JAMAIS DEMANDE D'ETRE NOMME A DES FONCTIONS POLITIQUES NI SUR LES DIFFE-  
RENTES COMMISSIONS EN RECOMPENSE DE MON AIDE A CES CANDIDATS. J'AI MEME  
ATTENDU VINGT-DEUX ANS AVANT D'ASPIRER AU POSTE D'ECHEVIN, ~~ET LA ENCORE~~, C'EST  
AU PEUPLE QUE J'AI DEMANDE L'HONNEUR D'ETRE ELU.

JE TIENS, MESDAMES ET MESSIEURS, A DECLARER PUBLIQUEMENT QUE JE NE SUIS LE  
CANDIDAT D'AUCUNE CLIQUE POLITIQUE, EN DEPIT DE TOUTES LES RUMEURS DU CON-  
TRAIRE. QUE CERTAINS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX AIENT PREFERE D'EUX-MEMES  
ETRE OPPOSES A MON ADVERSAIRE, C'EST UN PRIVILEGE QUE LEUR ACCORDE LE  
DROIT DE CITOYEN ET L'ESPRIT DEMOCRATIQUE DU PAYS. QUE CERTAINS POLITICIENS  
CONNUS AIENT PREFERE SE RANGER DU COTE DE MON ADVERSAIRE, C'EST ENCORE UN  
PRIVILEGE QU'ILS ONT. QUANT A CE QUI ME CONCERNE, JE N'AI PAS DE MACHINE  
POLITIQUE A BATIR, NI POUR MOI-MEME, NI POUR D'AUTRES. JE N'Y CROIS PAS DU  
TOUT, JE N'EN VEUX PAS DU TOUT ET J'Y SUIS ENTIEREMENT OPPOSE. JE SUIS LIBRE,  
ABSOLUMENT LIBRE, ET JE TIENS A RESTER LIBRE. JE PREFERE SUBIR LA DEFAITE EN  
AYANT LES MAINS LIBRES QUE D'ETRE ELU SANS POUVOIR AGIR LIBREMENT. C'EST A  
CETTE SEULE CONDITION QUE J'ACCEPTERAI D'ETRE ELU.

D'AILLEURS, C'EST PRECISEMENT PARCE QUE J'AI TENU A RESTER LIBRE QUE J'AI DE L'OPPOSITION EN CE MOMENT. MON ADVERSAIRE EST DANS LA LUTTE POUR UN GROUPE DE POLITICIENS QUI M'ACCUSENT DU CRIME EPOUVANTABLE DE NE PAS LES AVOIR CONSULTES. J'AI TOUJOURS PENSE ET JE PENSE ENCORE QUE LES FONCTIONS DE MEMBRES DES DIFFERENTES COMMISSIONS NE SONT PAS A VENDRE ET QU'ELLES NE DOIVENT PAS SE DONNER PAR SOUMISSIONS, ET JE DEFIE MON ADVERSAIRE OU TOUT AUTRE DE SES AMIS DE DIRE PUBLIQUEMENT QUE J'AI PROMIS LA MOINDRE COMMISSION A QUI QUE CE SOIT.

SI JE SUIS ELU MAIRE, JE VEUX LAISSER UN RECORD DONT JE SERAI FIER, DONT MA FAMILLE SERA FIERE ET DONT TOUS LES AMIS SERONT FIERES. CEUX QUE JE CHOISIRAI COMME MEMBRES DES DIFFERENTES COMMISSIONS, SI JE SUIS ELU, JE NE LES CONNAIS PAS ENCORE MOI-MEME. DURANT LA PRESENTE CAMPAGNE, J'AURAI L'OCCASION, MESDAMES ET MESSIEURS, DE VOUS ENTRETENIR SUR DIFFERENTES QUESTIONS MUNICIPALES. JE TIENS A DIRE POUR LE MOMENT QUE JE NE M'ABAISSE PAS A FAIRE DES PERSONNALITES. JE SUIS ENTRE DANS CETTE LUTTE AVEC CETTE DETERMINATION ET JE VEUX EN SORTIR COMME UN GENTLEMAN, ~~KXS~~ MEME EN POLITIQUE, LES BASSESSES NE M'ONT JAMAIS INTERESSE.

CE QUI M'INTERESSE, ET CE QUI VOUS INTERESSE SANS DOUTE AUSSI, C'EST VOTRE GOUVERNEMENT. MON ADVERSAIRE A DEJA ETE MAIRE DE LEWISTON, IL Y A UN PEU PLUS DE DEUX ANS, C'EST-A-DIRE ~~XXXXXXXXXX~~ EN 1943 ET EN 1944. LA CHARTE NE VEUT PAS QU'UN MAIRE SOIT ELU POUR PLUS DE DEUX TERMES CONSECUTIFS D'UN AN, C'EST PARCE QUE LE MAIRE EST CELUI QUI CHOISIT LES MEMBRES DES COMMISSIONS, ET SI LA CHARTE EMPECHE UN CITOYEN D'ETRE MAIRE PLUS DE DEUX ANS DE SUITE, C'EST PARCE QUE LES CITOYENS, EN ADOPTANT LA CHARTE, SONT OPPOSES A CE QU'UN MAIRE AIT LE CONTROLE DES COMMISSIONS OU DEVIENNE NI PLUS NI MOINS QU'UN DICTATEUR. OR MON ADVERSAIRE A ETE MAIRE AVANT LE MAIRE ACTUEL. IL A NOMME DEUX ET PARFOIS TROIS MEMBRES SUR LES COMMISSIONS. C'ETAIENT DES CITOYENS DE SON CHOIX. S'IL ETAIT ELU LE 17 FEVRIER, IL AURAIT L'AVANTAGE DE NOMMER UN ET MEME DEUX AUTRES DE SES PARTISANS SUR LES COMMISSIONS. C'EST-A-DIRE QUE S'IL OBTENAIT LA VICTOIRE, LA CHARTE MUNICIPALE DEVIENDRAIT UNE GUENILLE ET MON ADVERSAIRE SERAIT ~~RE~~ ROI ET MAITRE DU GOUVERNEMENT MUNICIPAL ET DE TOUS LES CITOYENS.

VOILA POURQUOI, MESDAMES ET MESSIEURS, JE SOLLICITE L'HONNEUR DE VOUS SERVIR A MON TOUR. IL ME SEMBLE QUE LA FONCTION DE MAIRE NE DOIT PAS TOUJOURS

ETRE CONFIEE AU MEME HOMME. POURQUOI NE PAS DONNER LA CHANCE A UN ~~AUTRE~~ AUTRE, MEME SI CET AUTRE EST CELUI QUI VOUS PARLE EN CE MOMENT? SI AUCUN CANDIDAT A L'EXCEPTION DE MON ADVERSAIRE N'A LA CHANCE DE DEVENIR MAIRE, COMMENT POURRA-T-IL VOUS PROUVER QU'IL PEUT BIEN SERVIR SA VILLE?

JE VOUS LAISSE AVEC CETTE QUESTION, MESDAMES ET MESSIEURS, ET JE SOLLICITE VOTRE AIDE ET VOTRE VOTE AUX ELECTIONS DU LUNDI, 17 FEVRIER ~~PRO-~~CHURANT. D'AVANCE JE VOUS REMERCIE DE TOUT CE QUE POURREZ FAIRE DANS L'INTERET DE MA CANDIDATURE.